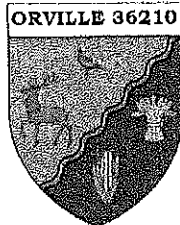


REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Indre

Arrondissement d'Issoudun



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORVILLE**

SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de conseillers

En exercice :	10
Présents :	09
Absents :	01
Qui ont pris part à la délibération :	10
dont procurations	01
Votants :	
Dont « pour »	03
Dont « contre »	06
Dont « abstention »	01

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars,
à 17 heures 30, s'est réuni le Conseil Municipal de la
commune d'ORVILLE, en réunion ordinaire, sous la
présidence de Mme Monique ROGER.

Date de convocation : 23 mars 2023**Date d'affichage de la convocation** : 23 mars 2023

Présents : Mme Monique ROGER -- Mme Suzelle BUFFAZ -- M. Frédéric WERBREGUE -- Mme Christel CLASSEAU -- M. Laurent RENAULT -- Mme Pascale ROUX -- Mme Ellane BRISSET -- M. Patrick CAMAIL -- M. Pierre JOUGNOT (arrivé à 17h50, présent à partir de la délibération n° 2023-05) ;

Absents : M. Vincent MOIRIN (procuration à M. Frédéric WERBREGUE) ; M. Pierre JOUGNOT (arrivé à 17h50, absent pour les délibérations n°2023-01 à 2023-04) ;

A été nommé secrétaire de séance : Mme Christel CLASSEAU ;

DÉLIBÉRATION N°2023-14 :**OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE GUILLY : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Guilly, par la société Guilly Energie.

Conformément à l'article R.138-38 du Code de l'environnement, le Conseil Municipal peut émettre un avis sur cette demande d'autorisation.

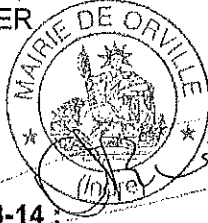
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (3 voix pour, Suzelle BUFFAZ, Ellane BRISSET, Pierre JOUGNOT, 6 voix contre, Monique ROGER, Frédéric WERBREGUE, Vincent MOIRIN, Christel CLASSEAU, Laurent RENAULT, Pascale ROUX, 1 abstention, Patrick CAMAIL) :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

- **EMET un avis défavorable au dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Guilly, par la société Guilly Energie.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Extrait certifié conforme,

Le Maire
Mme Monique ROGER



Le secrétaire de séance,
Mme Christel CLASSEAU

Délibération n°2023-14 :
Certifiée exécutoire par le Maire
Transmis en Sous-Préfecture le
Publiée, affichée ou notifiée le